

FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^e DANS UN COLLÈGE PUBLIC⁽¹⁾ – Volet 1

Année scolaire 2023-2024

ÉLÈVE		
Nom :	Nom d'usage :	
Prénom(s) :		
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Né(e) le :	Lieu de naissance :
Niveau :		
Langue(s) vivante(s) étudiée(s) à l'école élémentaire ^(*) :		
École :		
Adresse(s) actuelle(s) de l'élève :		
<p>L'affectation d'un élève dans un collège public s'appuie sur la connaissance de son collège de secteur. Celui-ci est déterminé à partir d'une seule adresse de résidence.</p> <p>Veillez noter l'adresse à prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si votre enfant a plusieurs adresses (exemple : garde alternée), - ou si un déménagement est envisagé. 		



RESPONSABLES			
<input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève ⁽²⁾ :	
Nom / Intitulé :	Adresse :		
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :	
Courriel :			Date et signature :
<input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève ⁽²⁾ :	
Nom / Intitulé :	Adresse :		
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :	
Courriel :			Date et signature :
<input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève ⁽²⁾ :	
Nom / Intitulé :	Adresse :		
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :	
Courriel :			Date et signature :

⁽¹⁾ Ne présage pas d'une décision de passage en 6^e.

⁽²⁾ Liste des liens avec l'élève possibles : Mère, Père, Ascendant, Fratrie, Autre membre de la famille, Tuteur, Aide sociale à l'enfance, Educateur, Assistant familial, Autre lien

^(*) A renseigner obligatoirement par les responsables pour la prise en compte de la demande.

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

A - Élève	
Nom de famille :	Nom d'usage :
Prénom(s) :	Niveau ou cycle :
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F Né(e) le :	Lieu de naissance :
École :	
Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire :	

B - Collège public de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire ⁽²⁾

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE

C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

D - Formation demandée pour la classe de 6^e ?
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6^e (à l'échelle du département)</i>
Formation : _____

E - Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6^e ?
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des langues vivantes enseignées en classe de 6^e (à l'échelle du département)</i>
Langue vivante (<i>obligatoire</i>) : _____
Langue vivante (<i>facultative*</i>) : _____
<i>* A préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2^e langue vivante en classe de 6^e</i>

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur

Nom du collège public :
Adresse :
Code postal : _____ Commune : _____

Motif(s) de la demande de dérogation :
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS)
<input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
<input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux
<input type="checkbox"/> Internats des collèges Henri Lefevre d'Arnage et Jules Ferry de Saint-Calais
<input type="checkbox"/> Situation sociale avérée
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité
<input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier
<input type="checkbox"/> Autres motifs

G - Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA) ?

Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
--------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

*SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté

Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.

H - Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?

Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
---------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

*MDPH : maison départementale des personnes handicapées

Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.

I - Signature des responsables de l'élève

Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA

Noms prénoms	Signatures	Date

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

(1) Ne présage pas d'une décision de passage en classe de 6^e

(2) Le collège de secteur est celui du secteur géographique correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire

**LISTE DES FORMATIONS
LISTE DES LANGUES ENSEIGNÉES EN CLASSE DE 6E
LISTE DES JUSTIFICATIFS DE DÉROGATION À JOINDRE**

Année scolaire 2023-2024

LISTE DES FORMATIONS PROPOSÉES POUR L'ENTRÉE AU COLLÈGE :

6EME

LISTE DES LANGUES VIVANTES PROPOSÉES POUR L'ENTRÉE AU COLLÈGE :

Allemand lv1

Anglais lv1

LISTE DES JUSTIFICATIFS DE DÉROGATION À JOINDRE :

1. Élèves souffrant d'un handicap : copie de la notification de la MDPH.
2. Élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement, justifiée par un dossier médical: certificat du médecin traitant, examens complémentaires. Ces documents doivent être transmis à la DSDEN-DIVEL sous pli confidentiel destiné au médecin conseiller technique, avec le volet 2.
3. Boursiers sur critères sociaux : copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021. Demander la fiche des plafonds de ressources au directeur d'école.
4. Internats des collèges Henri Lefevre d'Arnage et Jules Ferry de Saint Calais : sous réserve du dépôt du dossier de candidature à la DSDEN avant le vendredi 12 mai 2023.
5. Situation sociale avérée : joindre un courrier explicatif.
6. Élèves qui auront un frère ou une sœur scolarisé(e) dans l'établissement scolaire demandé à la rentrée scolaire 2023 : copie du certificat de scolarité de l'année scolaire en cours (la notion de fratrie n'est pas retenue lorsqu'un enfant est en 3ème en 2022-2023).
7. Élèves dont le domicile, situé en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité : joindre un courrier explicatif + plan indiquant les 2 collèges ainsi que le domicile.
8. Élèves devant suivre un parcours scolaire particulier : concerne les sections sportives scolaires ou d'excellence sportive, la CHAM, la CHAD, les dispositifs bi-langues, la LVA non enseignée dans le collège de secteur-cf. annexe II.
9. Autres motifs : joindre un courrier explicatif.